

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **SARL FORSOL** dont le siège social est à CHAINGY la somme de **300,00 euros** (Trois cents euros) représentant la cotisation pour l'année 2018.

Fait à Paris, le 11 mars 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

